

**LES ETABLISSEMENTS
SCOLAIRES PUBLICS
DU BASSIN de Chartres**

Collèges :

Auneau : Jules Ferry
Chartres : Hélène Boucher
Jean Moulin
Mathurin Régnier
Victor Hugo
Courville/Eure : Louis Pergaud
Epéron : Michel Chasles
Gallardon : Val de Voise
Illiers-Combray : Marcel Proust
Lucé : Edouard Herriot
Les Petits Sentiers
Luisant : Jean Monnet
Maintenon : Jean Racine
Mainvilliers : Jean Macé
Saint Prest : Soutine
Tourey : Louis Blériot
Voves : Gaston Coûté

Lycées :

Chartres : Fulbert (Legt)
Jehan de Beauce (Legt et Sep)
Marceau (Legt)
Lucé : Elsa Triolet (Lp)
Philibert de l'Orme (Lp)
Luisant : Silvia Monfort (Legt et Sep)

EREA :

Mainvilliers : François Truffaut

Pour rencontrer un.e Psychologue de
l'Education Nationale,

contactez :

le CIO

1 rue du 14 juillet
28000 CHARTRES

Tel : **02.38.83.49.96**

ciochartres@ac-orleans-tours.fr

Ouvert du lundi au vendredi

(accueil avec ou sans rendez-vous,
accès libre à la documentation)

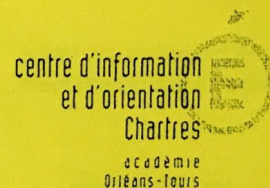
de 9h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h30

Fermeture au public le lundi après-midi.
Ouvert pendant les congés scolaires
(fermeture estivale de 5 semaines)

Ou

**l'établissement
scolaire de votre enfant**



De Conseiller.ère
d'Orientation-Psychologue

à

**Psychologue
de l'Education Nationale**

Spécialité

Education Développement et conseil en
Orientation scolaire et professionnelle

PsyEN

CIO de Chartres

Service public gratuit

Une évolution naturelle plus qu'un bouleversement...

Les Psychologues de l'Education Nationale

À la rentrée scolaire 2017, les psychologues scolaires et les conseiller.ère.s d'orientation-psychologues sont réunis dans le corps unique des Psychologues de l'Education Nationale, tout en gardant leur spécificité sur le 1^{er} ou 2nd degré.

Leurs missions :

- Favoriser la réussite et l'investissement scolaire de tous les élèves.
- Aider chacun.e à définir son parcours d'orientation à partir de ses centres d'intérêts, compétences et situations personnelles.
- Accompagner les élèves rencontrant des difficultés, en situation de handicap ou en risque de rupture scolaire.
- Le Psy EN, décide de ses outils en fonction des besoins identifiés : bilan psychologique, entretien d'orientation... (questionnaires d'intérêts, tests psychométriques, tests projectifs....)

Pour qui ?

- Les jeunes et leurs familles,
- Toute personne s'interrogeant sur son parcours scolaire et/ou professionnel,
- Les jeunes en risque de décrochage,
- Les personnes souhaitant (re)venir en formation,
- Les élèves avec des troubles spécifiques des apprentissages avec ou sans handicap,
- Les jeunes en situation de mal-être.

Avec qui ?

- Les équipes éducatives, médico-sociales, de direction dans les établissements scolaires,
- Les PsyEN du 1^{er} degré,
- Divers partenaires intervenant auprès de publics particuliers : MLDS, MDA, SESSAD, MDA et PJA, Services Sociaux, CASNAV...,
- Les établissements de formation,
- Les partenaires du monde socio-économique et en particulier ceux du SPRO (Mission Locale, Pôle Emploi...),
- Des partenaires locaux, maisons de quartiers, associations ...

Ils/Elles exercent :

- Dans les CIO (Centres d'Information et d'Orientation)
- Dans les établissements scolaires et d'enseignement supérieur publics : collèges, lycées, lycées professionnels, universités ...

Dans les CIO

Les CIO sont des lieux d'accueil, d'information et de conseil ouverts à tout public (scolaire ou non, public ou privé).

Les CIO assurent également le suivi des jeunes décrocheurs (qui viennent de quitter le système scolaire sans diplôme et sans solution de formation) dans le cadre de la PSAD (Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs).

Dans les établissements scolaires publics

Chaque Psychologue de l'Education Nationale assure des permanences dans plusieurs établissements.

Il/Elle :

- reçoit les élèves et les familles sur rendez-vous.
- intervient en classe pour des séances ou ateliers liés à l'orientation.
- travaille en collaboration avec les enseignant.e.s, les équipes éducatives et les équipes de direction.